

SUR L'IDENTITÉ  
DU *CEPHALANTHUS CHINENSIS* LAM<sup>1</sup>.

par R. CAPURON †

En 1783, LAMARCK décrit à la page 678 de l'Encyclopédie Botanique I, un *Cephalanthus chinensis* d'après un échantillon qui lui aurait été communiqué par SONNERAT. L'exemplaire qui a servi à LAMARCK pour la description des feuilles et des fleurs est encore conservé dans son herbier, où il porte la détermination, manuscrite, de l'auteur. LAMARCK indique que la plante croît en Chine, aux Philippines et aux Moluques. Cette assertion est basée, en fait, sur les localités des espèces prélinéennes mises en synonymie par LAMARCK. Or nous ne saurions accepter ces synonymies. Nous considérons que le *Cephalanthus chinensis* Lam. est une plante malgache, soit provenant de la Grande Ile, soit plus probablement, provenant des plantes, originaires de Madagascar, cultivées à l'Ile de France<sup>2</sup>. Un autre échantillon, également en fleurs comme celui de LAMARCK, et qui est presque certainement une part de ce dernier ou d'une plante récoltée par COMMERSON à l'Ile de France, existe dans l'Herbier POIRET (passé dans l'herbier MOQUIN-TANDON puis dans l'Herbier COSSON); c'est probablement lui qui a été figuré à la planche 113, figure 5 de l'Encyclopédie sous le nom de *Nauclea orientalis* et décrit sous ce même nom au tome IV de l'Encyclopédie (p. 435). Dans cette description qui s'accorde par ailleurs bien avec l'échantillon, remarquons que POIRET a signalé que les « étamines sont beaucoup plus longues que la corolle »; il s'agit en réalité des styles. Ici encore l'origine de la plante est indiquée comme étant les Indes et la Chine (ceci encore par suite des synonymes erronés cités). D'autres échantillons en fleurs, de la même espèce, provenant d'anciens herbiers, portent également diverses déterminations. L'un d'entre eux, provenant de la collection de l'abbé POURRET est déterminé *Cephalanthus chinensis* Lam. et, examiné par HAVILAND, a été rapporté avec doute à son *Breonia richardiana*. Un autre échantillon, provenant de l'Herbier MAIRE (puis COSSON), recueilli sur une plante cultivée à l'Ile de France, est déterminé, à tort, *Nauclea purpurea* Roxb. Un dernier échantillon en fleurs, provenant de l'Herbier RICHARD

1. Note revue pour la publication par J. BOSSER, O.R.S.T.O.M., Muséum d'Histoire Naturelle, Paris.

2. Ancien nom de l'Ile Maurice; actuellement Mauritius.

(puis DRAKE) et dont l'origine serait les Indes, est déterminé *Nauclea citrifolia*.

Cette étiquette spécifique, que nous voyons paraître ici pour la première fois, nous amène à parler de cette espèce qui fut décrite par POIRET dans le tome IV de l'Encyclopédie Botanique, An IV, p. 435. Comme le type de *Cephalanthus chinensis* Lam., l'échantillon type de *Nauclea citrifolia* Poiret est en fleurs et existe dans l'Herbier LAMARCK. Il est très certain que cette espèce est très voisine du *Cephalanthus chinensis* Lam., nous la considérons comme une simple forme. Il convient, comme pour l'espèce précédente, de remarquer la synonymie établie par POIRET (Katou-Tfiaka Rheede), qui a encore fait attribuer à l'espèce un habitat indien (alors qu'elle est certainement malgache).

Passons maintenant aux échantillons en fruits que possède le Muséum. Il s'agit d'une plante récoltée par COMMERSON à Madagascar, dont il existe deux parts. L'une d'entre elles est dans l'Herbier JUSSIEU (Catalogue n° 10 007); il a été déterminé comme *Nauclea citrifolia* par Desfontaines. L'autre part, dans l'Herbier de Paris, est le type de *Cephalidium citrifolium* Richard, et a été déterminée comme *Breonia richardiana* par HAVILAND. Ces deux échantillons en fruits sont identiques dans leurs caractères végétatifs au type du *Cephalanthus chinensis* Lam. et je ne vois pas très bien pourquoi on leur a donné l'épithète *citrifolia* (même en admettant que les deux espèces sont absolument synonymes). Nous ne comprenons non plus pourquoi HAVILAND, en mettant en synonymie le *Cephalidium citrifolium* A. Rich. avec le *Sarcocephalus richardiana* H. Baill. n'a pas adopté l'épithète spécifique la plus ancienne.

Il ne fait pas de doute que *Breonia* A. Richard et *Cephalidium* A. Richard sont synonymes. Ces deux genres ont été décrits à quelques lignes de distance par RICHARD dans son Mémoire sur les Rubiacées et *Cephalidium* précède de quelques lignes *Breonia*. Pour ne pas être amené à de nombreuses combinaisons nouvelles nous conserverons *Breonia* comme nom de genre pour les plantes malgaches. Le *Cephalanthus chinensis* Lam. et le *Nauclea citrifolia* Poiret sont à rapporter à ce genre (nous admettrons avec HAVILAND et HOMOLLE que ce genre se sépare du genre *Nauclea* L. (*Sarcocephalus* Afzel)). En application des règles de nomenclature nous sommes dans l'obligation de conserver pour ces plantes malgaches l'épithète la plus ancienne, qui est celle de LAMARCK. Il est regrettable que celle-ci ait été choisie si malencontreusement pour des plantes malgaches et non asiatiques.

***Breonia chinensis* (Lam.) R. Capuron, comb. nov.**

- *Cephalanthus chinensis* LAM., Encycl. 1 : 678 (1783), excl. syn.
- *Nauclea citrifolia* POIRET, Enc. Méth., Bot. 4: 435 (1796), excl. syn.
- *Nauclea orientalis* POIRET non L., ibid. excl. syn.
- *Cephalidium citrifolium* RICHARD, Mém. Rub. : 210 (1831).
- *Sarcocephalus richardianus* H. BAILL., Adans. 12 : 312 (1879).
- *Breonia richardiana* HAVILAND, Journ. Linn. Soc. 33 : 36 (1897).
- *Breonia stipulata* HAVILAND, l.c. : 35.
- ? *Breonia mauritiana*, l.c. : 35.

*Breonia richardiana* (H. Baill.) Haviland est basé sur un échantillon de CHAPELIER (donc récolté à la Côte Est).

*Breonia stipulata* Haviland est basé sur un échantillon de PERVILLE récolté à Nossibé (c'est la même espèce que celle de l'Antsingy). Probablement simple forme de *B. richardiana*, elle-même indiscernable du *Breonia chinensis* Lam.

Centre Technique Forestier Tropical Tananarive,  
Laboratoire de Phanérogamie,  
Muséum - PARIS.